

ELECTIONS 2023
DES REPRESENTANTS DES ASSISTANTS MATERNELS ET FAMILIAUX A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DEPARTEMENTALE
(CCPD) DES ALPES-MARITIMES

DECLARATION COLLECTIVE DE CANDIDATURES

<u>TITULAIRES</u>		<u>SUPPLEANTS</u>	
NOMS - PRENOMS	COMMUNES	NOMS - PRENOMS	COMMUNES
1 -			
2 -			
3 -			
4 -			

NB : la déclaration de candidature collective, accompagnée des 8 déclarations individuelles, doit être déposée du 10/03/2023 au 24/03/2023 à 16 heures par le candidat tête de liste.

S'adresser au bureau 132 - Section accueil jeune enfant et parentalité - Direction de l'Enfance - Direction générale adjointe pour le développement des solidarités humaines - Bâtiment Audibergue - 147 boulevard du Mercantour - 06200 NICE - 04. 97.18.66.01- accueiljeuneenfant@departement06.fr